



FACTURE

N° 525281153 DU 18/12/25

// COPIE // Page: 1(1)

Client TA-A228734

JB TAXI JEROME BAYLE

1 RUE DES VIOLETTES

46270 FELZINS

Intervention n° : 8004663332

Date d'intervention : 17/12/25

Votre commande : tel

Contact :

Notre contrat :

Cond. paiement : Comptant

Client payeur

TA-A228734

Tél 1 :

Tél 2 : 0622532703

Fax :

E-mail :

TVA UE :

JB TAXI JEROME BAYLE

1 RUE DES VIOLETTES

46270 FELZINS

FIA S.A.S au capital de 394940 euros
RCS Rodez 72B54
SUCCURSALE : bd Paul Ramadier - BP 3339
12033 RODEZ Cedex 9
Tél : 05.65.77.15.00 Fax : 05.65.42.62.07
Siret 778.116.988.00016 - APE 503 A
Merci d'adresser vos règlements à
FIA TSA 91204 CS 90601 Service clients
49106 ANGERS CEDEX 02

AD FIA
TSA 91204 49000 ANGERS
SIRET 778116988 00016
BNP IBAN FR7630004008130001106829251

Atelier : TAAX ATEL TAXI RODEZ

Réceptionnaire : PART-PRIV /B

N° Désignation matériel

Marque

N° de série / N° matériel

1 OPEL GRANDLAND

OPEL

OPEL GRANDLAND
GM-798-XF

Commentaires :

Date 1ère M.E.C/M.E.S :

Kilométrage/Heures/Etat : 250023

Prochaines interventions :

Type : CI int site P/I

Motif intervention : TAXI

Selon devis N° :

INTERVENTION SUR TAXIMETRE

Lg	Référence	Libellé	Quantité	UM	Prix	Remise	Montant
		Les vérifications périodiques des taximètres sont réalisées sous l'agrément d'AUTODISTRIBUTION SOGO N° 13.19.261.006.1 délivré le 01/01/2014 par la préfecture de Maine et Loire. Les installations sont réalisées sous l'approbation du système qualité d'AUTODISTRIBUTION SOGO délivré par le L.N.E N° 26635					
5	EMBTATX01	M/O HORAIRE TAXIMETRE	1,00	H	79,00		79,00
10	OTOCL9999901	Fournitures diverses N1	1	FOR	5,80		5,80
		Total mission				84,80	

Base TVA	Taux	Montant TVA	Echéance au :	19/12/25
84,80	20,00 %	16,96	TOTAL H.T.	84,80
			TOTAL T.V.A.	16,96
			TOTAL T.T.C.	101,76

T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
Aucun escompte pour paiement anticipé

Selon la LME du 04/08/08, toute échéance non respectée, donnera lieu de plein droit sans mise en demeure préalable, outre les frais judiciaires, à une pénalité de retard au taux d'intérêt pratiqué par la BCE majoré de 10 points.

VOIR NOS CONDITIONS DE VENTE AU VERSO
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ
Le vendeur conserve la propriété des matériels vendus, livrés et installés, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix en principal et accessoires. (Loi n°60.335 du 12 05 60)
N° d'identification T.V.A. : FR 95 778 116 988